

COMPTE DE GESTION 1977

	CHARGES	PRODUITS
PRODUITS		
Cotisations statutaires		563.745,71
Ristournes de gestion		1.575.890,11
Droits d'entrée		97.081,97
Produits financiers		153.633,40
CHARGES		
Frais de personnel	1.254.716,30	
Impôts et taxes	12.187,43	
Travaux, fournitures, services extérieurs	116.299,01	
Transports et déplacements ...	13.502,37	
Frais gestion générale	339.435,05	
Frais financiers	2.799,69	
Dotation aux amortissements ..	103.299,81	
Solde créditeur	548.111,53	
	2.390.351,19	2.390.351,19
Solde créditeur compte de gestion		548.111,53
Dotation aux provisions	240.000,00	
Dotation au Fonds de secours ..	65.000,00	
Solde créditeur	243.111,53	
	548.111,53	548.111,53

BILAN AU 31 DECEMBRE 1977

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations ..	115.440,78	Réserve générale..	400.000,00
Comptes de régularisation	93.313,05	Fonds de secours..	72.300,19
Comptes financiers	1.684.819,62	Provisions	240.000,00
		Dettes à court terme	1.128.971,04
		Résultats (1)	52.302,22
	1.893.573,45		1.893.573,45

(1) Sous déduction du Report à nouveau déficitaire 1976 :

Résultats de l'exercice 1977	243.111,53 F
Report à nouveau déficitaire 1976	190.809,31 F
	52.302,22 F



ASSEMBLEE GENERALE

*Mercredi 28 Juin
1978*

à 18 h. 15

SALLE DES REUNIONS DE L'HOTEL ATHENA

163, Cours Emile Zola
69100 VILLEURBANNE

(face aux Gratte-ciel)

Parking gratuit sur la place du marché

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE

- 1/ Exposé du Président André CHALON.
Présentation, discussion et vote du rapport moral.
- 2/ Présentation du rapport financier par Monsieur DELHOME, Trésorier.
- 3/ Rapport de la Commission de contrôle financier.
- 4/ Renouvellement du deuxième quart sortant des membres du Conseil d'administration.
Cinq sièges à renouveler, ceux de Messieurs : ADOUARD, CHALON, DREVAR, GUILLERMIN, SAULNIER, administrateurs sortants et rééligibles.
Les candidatures éventuelles doivent être adressées au Siège avant le 15 JUIN 1978.
- 5/ Renouvellement du mandat des membres de la Commission de contrôle financier.
- 6/ Réponses aux questions posées par les adhérents.

RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ALP-TIS

Rompant de façon délibérée avec la tradition, au risque de surprendre et d'être critiqués, le présent rapport sera limité à ce court préambule, afin de ne pas fatiguer votre attention et de donner le maximum d'importance à ce qui nous paraît être l'essentiel, c'est-à-dire l'expression de votre opinion sur l'orientation et les objectifs de l'ALP-TIS.

Notre Association s'est voulue et se veut une Association à but non lucratif, réellement indépendante, destinée exclusivement à rendre à ses Sociétaires les services qu'ils sont en droit d'en attendre.

Si nous nous développons heureusement et si nous constatons que nos buts sont progressivement atteints, il nous reste beaucoup à faire pour que chacun ait conscience d'être un membre de l'Association plutôt qu'un cotisant.

Comment y parvenir, c'est la question première que nous nous posons. Il est de notre rôle de mettre à votre disposition des garanties sérieuses et qui répondent à vos besoins, mais aussi que nous prenions l'initiative de vous suggérer telle ou telle adaptation ou modification allant dans le sens de vos intérêts, pour autant que nous puissions en juger, et cela avec le concours de vos conseillers habituels.

Aux collaborateurs salariés de notre Association, nous demandons aussi d'attacher le plus grand soin à l'examen des cas particuliers même si cela prend du temps.

Les correspondances en style télégraphique sont efficaces, sous réserve qu'elles n'excluent pas chaque fois que nécessaire un examen plus attentif et plus personnalisé des dossiers.

Enfin la sollicitude que nous devons aux adhérents âgés, aux anciens membres de l'Association, à ceux d'entre vous qui rencontrent des difficultés de toute nature, doit être une préoccupation constante de nos collaborateurs salariés et nous leur demandons d'y veiller.

Nous avons envers vous des devoirs :

- celui de vous servir avec rapidité,
- celui de vous défendre,
- celui de vous guider dans vos choix,
- celui de gérer de façon satisfaisante l'Association en faisant preuve d'initiative.

Notre mission c'est aussi de créer l'esprit de solidarité et les rapports amicaux dont nos statuts font précisément état. Vous avez vous, le devoir de payer vos cotisations bien sûr, mais aussi celui de nous aider à développer l'Association, celui d'apporter une fois l'an, au moins, votre contribution à la préparation de l'Assemblée générale en prenant, si vous n'avez pas la possibilité d'y être présent, le temps nécessaire pour nous faire connaître votre avis, vos souhaits, vos critiques. C'est ce à quoi nous vous convions aujourd'hui.

RAPPORT FINANCIER

Respectant les recommandations de notre Commission de contrôle et conformément aux engagements pris devant l'Assemblée générale l'an dernier, nous avons en 1977 fait le nécessaire pour vous présenter un résultat positif.

Vous noterez que conformément à ce qui avait été convenu, nous avons constitué les provisions indispensables pour faire face aux obligations que nous pose la croissance très rapide de l'Association :

— provision pour l'ouverture du local annexe dans lequel est installé depuis février 1978 notre Service prestations ;

— provision pour implantation future ;

— provision pour aménagements des services en 1978.

Nous avons également commencé à doter le Fonds de Secours des sommes dont il doit pouvoir disposer dans le cadre de sa mission.

Ces résultats convenables dus aux efforts et à la compréhension de tous, correspondent à ce que doit être la situation financière d'un organisme à but non lucratif en pleine croissance mais qui n'a pas à faire de bénéfices.

Comme les années précédentes, nous vous rappelons bien entendu que les sommes très importantes que représentent les cotisations d'assurances encaissées et reversées à nos assureurs, pas plus que les prestations servies aux adhérents ne figurent dans nos chiffres comptables qui reflètent seulement les recettes et les dépenses de fonctionnement de notre gestion administrative.

Les Trésoriers,
J. DELHOME - G. DREVAR.

TABLEAU DES COTISATIONS ENCAISSEES EN 1977 ET DES PRESTATIONS VERSEES

Maladie chirurgie	5.766.461,92
Indemnités journalières	1.449.331,75
Garantie spéciale accident	204.975,00
Capitaux décès	611.688,00
Rentes invalidité	118.493,20
Aide immédiate au décès	49.500,00
Prestations diverses	36.000,00

TOTAL PRESTATIONS 8.236.449,37

TOTAL COTISATIONS 14.104.011,28